

Présenter une bibliographie

Le titre du document doit être mis en italique si la bibliographie est dactylographiée ou souligné si elle est manuscrite. S'il n'y a pas d'auteur ou s'il y a plus de trois auteurs, utilisez le titre du document (sans article) dans le classement alphabétique.

- Pour les livres :

Auteur, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Editeur, année de publication, nombre de page. (Collection)

Exemple : Brender, Anton. *La France face à la mondialisation*. Découverte, 1998. 123 p. (Repères Thèses et débats)

- Pour les articles d'encyclopédie :

Nom de l'auteur. Titre de l'article. *Nom de l'encyclopédie*, titre du volume, numéro, pages.

Exemple : Berstein, Serge. Front populaire. *Encyclopédie universalis*, corpus 10, p.313-317

- Pour les périodiques (journaux et revues)

Auteur, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du périodique* , n°, date de publication, pages.

Exemple : Solé, Robert. « Chrétiens et juifs, entre mémoire et laïcité » . *Le monde* 08/02/2009, n°19919 ,p.24

- Pour les ressources électroniques :

Nom du site. [Support]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour – [Date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple : *Ministère du travail*. [en ligne]. Ministère du travail, mise à jour 25/06/2010- [08/11/2010]. Disponible sur : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>

- Pour les autres types de support :

Nom de l'auteur. Titre. Éditeur. Producteur, date de publication. Descriptif technique. (Collection)

Exemple : Chaplin, Charlie. *Les feux de la rampe*. MK2, 2003. 2 DVD + 1 livret.